



Les fongicides - insecticides en vente au Niger en 2020

Etablissements Publics à caractère Professionnel créé par la Loi 2000/15 du 21 Août 2000
BP : 686 Niamey - Tél : (227) 21 76 72 94 - Email : recaniger@yahoo.fr ; Site web : www.reca-niger.org

Rédaction : Farida Zakou Moussa / Décembre 2020

La présente liste a été établie par les **Chambres Régionales d'Agriculture (CRA) du Niger** et le Réseau National des Chambres d'Agriculture (RECA). Les conseillers agricoles des CRA prennent en photo les pesticides en vente dans les boutiques, sur les marchés, par les vendeurs ambulants ou utilisés par les agriculteurs. Ces photos sont ensuite transmises au RECA qui fait la synthèse des produits enregistrés.

La liste comprend des produits homologués par le Comité Sahélien des Pesticides (CSP) pour utilisation sur les cultures au Niger, des produits non homologués par le CSP mais aussi des produits dont la vente et l'utilisation sont interdits au Niger.

Notons que, seuls les produits homologués par le CSP sont autorisés sur le territoire nigérien.

Le CSP ou Comité Sahélien des Pesticides est l'instance chargée de l'homologation des produits de protection des végétaux au nom des Etats membres du CILSS (Comité permanent Inter-Etats de Lutte Contre la Sécheresse au Sahel).

Le Comité Sahélien des Pesticides (CSP) tient le registre des homologations et des autorisations. Ce sont les pesticides qui sont autorisés à la vente pour la protection des cultures au Niger.

Dans cette catégorie de produits, nous avons des **fongicides** et des **fongicides – insecticides**. Les premiers sont utilisés pour combattre les maladies fongiques (dues à un champignon) tandis que les seconds permettent à la fois de protéger contre les maladies fongiques et des attaques d'insectes. Certains fongicides servent à traiter les semences avant la mise en terre et d'autres servent à protéger les cultures pendant leur phase végétative. C'est la même chose pour les fongicides – insecticides dont certains servent à protéger les semences et d'autres à protéger les plantes.



Fusariose (maladie fongique) sur laitue



Fusariose sur oignon

Il a été trouvé 20 produits commerciaux en vente au Niger. 5 produits commerciaux ne contiennent qu'une seule matière active, 13 produits commerciaux contiennent deux matières et 2 produits commerciaux contiennent trois matières actives.

Sur ces 20 produits commerciaux :

- 2 produits contiennent une matière active interdite (lindane) ;
- 8 produits sont homologués au Niger ;
- 10 produits ne sont pas homologués et donc non autorisés à la vente au Niger.

Matières actives	Produits commerciaux	Produits homologués
Lindane + Thirame	2	Interdit
Mancozèbe	3	1/3
Hexaconazol	2	0/2
Thiametoxam+ Metalaxyl-M + Difenconazole	1	1/1
Chlorpyrifos-ethyl + Thiram	1	1/1
Oxyde de cuivre	1	0/1
Permethrine + Thiram	1	1/1
Imidacloprid + Thirame	3	2/3
Imidacloprid + Metalaxyl-M + Tebuconazole	1	0/1
Carbenzadime + mancozèbe	2	0/2
Hydroxyde de cuivre	1	1/1
Chlorothalonil	1	1/1
Chlorothalonil+ Carbenzadime	1	0/1
Total matières actives	20	8/20

L'oxyde de cuivre (produit commercial IDEFIX) est un fongicide – bactéricide homologué au Niger. Il est autorisé en agriculture biologique en Europe.



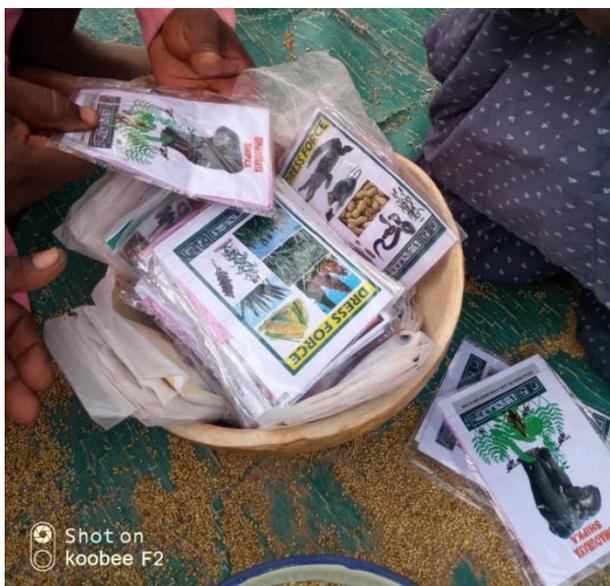
Chancre citrique ou chancre bactérien, maladie causée par la bactérie *Xanthomonas citri*



Charbon allongé (*Sporisorium ehrenbergii*) maladie fongique du sorgho

N°	Nom commercial	Matières actives	Famille chimique	Mode d'emploi	Utilisation
1	Apron Star 42 WS	Thiametoxam 20% + Metalaxyl-M 20% + Difenoconazole 2 %	Néonicotinoïde + Anilide + Conazole	Traitement des semences	Insecticide, fongicide
2	Coga 80 WP	Mancozèbe 800g/kg	Carbamate	Cultures maraîchères, fruitières, vivrières et florales	Fongicide
3	CONTI-ZEB '5' 80% WP	Mancozèbe 80%	Carbamate	Cultures maraîchères, fruitières,	Fongicide
4	CALTHIO C 50 WS	Chlorpyrifos-ethyl 25% + Thiram 25%	Organophosphoré + Carbamate	Traitement des semences	Insecticide, fongicide
5	Callicuivre	56% Oxyde de cuivre	Produit minéral	Cultures maraîchères	Fongicide, bactéricide
6	CAIMAN ROUGE P	Permethrine 25g/kg + Thiram 250g/kg	Pyréthriinoïde + Carbamate	Traitement des semences	Insecticide, fongicide
7	CONTAF PLUS	HEXACONAZOL 5% S.C	Triazole	Traitement des semences	Fongicide
8	Controll TOTAL	HEXACONAZOL 5% S.C	Triazole	Traitement des semences	Fongicide
9	Calthio D5	Lindane 20% + Thirame 25%	Organochloré + Carbamate	Traitement des semences	Insecticide, fongicide
10	Calthio I 350 FS	Imidacloprid 250g/l + Thirame 100 g/l FS	Néonicotinoïde + Carbamate	Traitement des semences	Insecticide, fongicide
11	Dress Force 42 WS	Imidacloprid 20% + Metalaxyl-M 20% + Tebuconazole 2% WS	Néonicotinoïde + Anilide + Triazole	Traitement des semences	Insecticide, fongicide
12	Fongicide 25% PM	Carbenzadime + mancozèbe	Benzinadazole + Carbamate	Riz, canne à sucre	Fongicide
13	IDEFIX	Hydroxyde de cuivre 65,6%	Produit minéral	Cultures maraîchères, fruitières,	Fongicide bactericide
14	Jumper 75 WC	Chlorothalonil 750g/kg WG	Isonphtalonitrile	Tomate et autres cultures maraîchères	Fongicide
15	Kanko Plus	Chlorothalonil 550 g/l + Carbenzadime 100g/l	Isophtalonitrile + Benzinadazole	Cultures maraîchères	Fongicide
16	Montaz 45 ws	25% d'imidaclopride + 20% de Thirame	Néonicotinoïde + Carbamate	Traitement des semences	Insecticide, fongicide
17	SAAF	Carbandazim 12% + Mancozèbe 63% WS	Benzinadazole + Carbamate	Traitement des semences	Fongicide
18	Seed Plus	Imidaclopride 25% + Thirame 10%	Néonicotinoïde + Carbamate	Cultures maraîchères, céréalières, niébé	Insecticide, fongicide
19	Thioral	Lindane 20% et Thirame 20%	Organochloré + Carbamate	Traitement des semences	Insecticide, fongicide
20	Z-Force	Mancozèbe 80% WP	Carbamate	Cultures maraîchères, céréalières, fruitières	Fongicide

Attention, apparition de produits non homologués sous de nouveaux conditionnement !!!



Voici des sachets de produits de traitement des semences que l'on trouve actuellement sur des marchés.

Ce sont des pesticides reconditionnés dans des sachets avec une étiquette fabriquée spécialement, et qui n'a sans doute rien à voir avec l'éventuelle étiquette du fabricant. Les produits doivent venir de Chine, être achetés en gros et mis dans ces sachets au Nigeria.

Évidemment aucun de ces produits n'est homologué et, pour la majorité, on ne connaît même pas le produit qui est dans le sachet.